

*“Bâtir une économie forte pour garantir la souveraineté nationale.”*



Nous avons, de ce fait, inclus dans cet outil de communication, un agenda sur les événements à venir, tels que les conférences et les ateliers, qui peuvent être utiles pour votre entreprise mais aussi, les changements intervenus au niveau du barème des cotisations de la Fédération.

Cette lettre d'information mensuelle est l'un des nombreux efforts que nous faisons pour rester connectés avec nos membres et pour vous tenir informés des dernières tendances économiques, sociales, des opportunités d'affaires et des développements politiques qui ont un impact sur notre communauté d'entreprises.

Nous vous encourageons à y participer et à profiter de ces opportunités pour échanger avec d'autres entrepreneurs et élargir vos horizons.

Nous sommes convaincus que ces efforts contribuent à renforcer le secteur de l'entrepreneuriat et à créer un environnement plus favorable pour les entreprises au Gabon.

Au cours de ces derniers mois, notre Fédération a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement et d'autres parties concernées pour surmonter les défis économiques inhérents aux évolutions constantes de l'économie mondiale. Nous avons continué à plaider pour des politiques économiques favorables aux entreprises, pour une amélioration du climat des affaires et pour un environnement propice aux investissements.

Nous espérons que cette lettre vous sera utile et que vous la trouverez intéressante. Nous vous encourageons à nous faire part de vos avis et suggestions pour une amélioration continue de cette lettre d'information, qui nous aidera à atteindre notre mission de bâtir ensemble une économie forte pour garantir une souveraineté nationale.

Merci de votre confiance et de votre engagement envers la Fédération des Entreprises du Gabon.

En vous souhaitant une bonne lecture.

**Henri Claude OYIMA**  
Président de la Fédération des  
Entreprises du Gabon

## DANS CE NUMÉRO :

ÉDITORIAL

ACTUALITÉS

FOCUS SUR... LES MODALITÉS  
D'ADHÉSION À LA FEG

ZOOM SUR... RÔLE ET MISSIONS  
DE LA FEG

DOSSIER : LE LANCINANT  
PROBLÈME DE FINANCEMENT  
DES ENTREPRISES AFRICAINES

AGENDA

## ÉDITORIAL

Chers membres de la Fédération des  
Entreprises du Gabon,

Je suis ravi de vous présenter notre première lettre d'information mensuelle. Cette lettre marque le début d'un nouvel engagement de notre Fédération à fournir des informations utiles sur les actions que la Fédération mène en faveur de ses membres, tout en continuant à promouvoir les intérêts des entreprises.

Dans cette première édition, nous mettons ainsi en avant, à travers l'actualité de la Fédération, notre engagement en faveur de l'entrepreneuriat au Gabon. Nous sommes conscients des défis auxquels sont confrontés les entrepreneurs dans notre pays, notamment en termes de financement, de formation et de réglementation. C'est pourquoi nous avons mis en place des programmes et des initiatives pour aider nos membres à surmonter ces obstacles.

# Bâtir une économie forte pour garantir la souveraineté nationale.

Rejoignez + de 500 entreprises membres



scannez  
le QR Code

### La FEG participe à la Rencontre des Entrepreneurs Francophones 2023 au Canada



**QUÉBEC, le 13 juin 2023** – Organisée par l'Alliance des Patronats Francophones (APF) en partenariat avec le Conseil du Patronat du Québec (CPQ), la Rencontre des Entrepreneurs Francophones, édition 2023, qui s'est tenue à Québec a réuni près de 800 participants venus d'une trentaine de pays pour discuter et négocier de nouvelles occasions de commercer.



Parmi les délégations se trouvait celle de la FEG conduite par son Secrétaire Général M. Régis LOUSSOU-KIKI, accompagné des Vice – Présidents Jean Baptiste BIKALOU, Alain-Claude KOUAKOUA, Erik WATREMEZ, de Mme Hélène Zoua-Ondo, Secrétaire Exécutif du Think Tank et M. Claude AKOULOU EYELEKO, Président de la Commission Education, Formation et Compétence... [Lire la suite sur www.lafeg.ga](http://www.lafeg.ga)



### OIT : La FEG présente à la 111<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail.

L'Organisation internationale du Travail a tenu sa 111<sup>e</sup> Conférence annuelle à Genève du 5 au 16 juin 2023. Les délégués des travailleurs, des employeurs et des gouvernements des 187 États Membres de l'OIT ont abordé un large éventail de questions, notamment : une transition juste vers des économies durables et inclusives, des apprentissages de qualité et la protection des travailleurs.

Parmi les participants, la Fédération des Entreprises du Gabon, représentée par son Secrétaire Général Adjoint, Mme Gina Léonie EYAMA ONDO.

Au cours de la Conférence, 13 ratifications de conventions internationales du travail ont été enregistrées, principalement en ce qui concerne la convention contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail (C190), récemment adoptée, et les conventions relatives à la sécurité et à la santé au travail... [Lire la suite sur www.lafeg.ga](http://www.lafeg.ga)

## NOTE D'INFORMATION



La Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) a le plaisir de vous informer de la délocalisation de son siège social au 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Odyssee, au centre-ville.

Pour toutes informations complémentaires, contactez-nous au 065 37 81 39 ou par mail à [info@lafeg.ga](mailto:info@lafeg.ga)

## Comilog : Eramet lance le Challenge Innovation Eramet Eau 2023

Les start-ups ou PME proposant des solutions innovantes de gestion de l'eau sont invitées à postuler

Dans le cadre de son engagement pour des pratiques minières durables et responsables, Eramet a lancé un nouveau concours de start-ups en collaboration avec EIT RawMaterials : le Eramet Water Resource Innovation Challenge 2023.

### Postulez au Challenge Innovation Eramet Eau Ressource 2023 !

Eramet appelle les start-up ou PME à impact du monde entier à proposer des technologies ou des produits innovants répondant aux enjeux clés de l'eau de l'industrie minière et métallurgique pour protéger nos ressources en eau.

#### POURQUOI POSTULER ?

- **FINANCEMENT** : Gagnez un lot de 50 000 € pour tester et déployer votre solution ou produit.
- **VISIBILITÉ** : Présentez votre solution aux dirigeants d'Eramet et gagnez en reconnaissance.
- **CONNEXIONS** : Bénéficiez d'un soutien technique et commercial par des experts de l'industrie.

Saisissez votre chance d'obtenir un financement de 50 000 € pour travailler avec Eramet sur les prochaines étapes telles qu'une preuve de concept.

L'appel à candidatures est désormais ouvert et se terminera le **13 septembre 2023 à 20h00 CET**.

Inscription : [https://webportalapp.com/sp/login/eramet2023\\_water\\_challenge](https://webportalapp.com/sp/login/eramet2023_water_challenge)

## GSEZ : Bilan au premier trimestre 2023 des activités au sein des zones d'investissements spéciales du Gabon

Le premier trimestre de l'année 2023 a été marqué par une dynamique positive au sein des zones d'investissements spéciales du Gabon. Les activités économiques et industrielles ont continué de se développer, contribuant à la diversification de l'économie du pays et à la création d'emplois.

Les entreprises établies dans les zones d'investissements spéciales ont bénéficié de l'environnement propice à l'innovation et à la croissance, renforçant ainsi leur compétitivité sur les marchés régionaux et internationaux.

Sur la Zone d'Investissement Spéciale de NKOK (source GSEZ)

- Des revenus à la hausse pour près de 30 milliards de FCFA dans le secteur bois du fait de l'augmentation du volume d'exportation (4704 conteneurs EVP exportés au premier trimestre 2023).
- Un essor des revenus à hauteur de 8 milliards de FCFA dans le secteur hors bois issus des exportations de charbon, de lingots de fer, du gaz industriel, de l'eau de la marque Origen...
- Des changements intervenus dans le corpus juridique qui encadre son fonctionnement... De ce qui ressort, les investisseurs installés dans la ZIS de Nkok ne seront plus de facto inscrits au régime privilégié...
- L'entrée en production de plusieurs entreprises : une usine de panneaux agglomérés, et des deux plus grandes usines de contreplaqué du continent à savoir : African Elephant et Chanta group.

- La construction de la première raffinerie d'or de la région CEMAC sur la Zone d'Investissement Spéciale d'Ikolo (source GSEZ)
- La construction d'une ligne de 20 ou 30 KV sur un linéaire de quatre km.
- La création de 500 à 750 emplois directs (plus 1000 emplois indirects).
- Près de 1.25 milliards de FCFA en recettes fiscales et douanières devraient être générés sur la Zone d'Investissement Spéciale de MPASSA-LEBOMBI
- La création de plus de 600 emplois avec comme objectif 2500 emplois dans cette zone dans laquelle sont installées trois entreprises. (source GSEZ)

Le bilan du premier trimestre 2023 des activités au sein des zones d'investissements spéciales du Gabon témoigne d'une évolution encourageante et démontre les progrès réalisés dans la diversification de l'économie du pays. Il est essentiel de continuer à soutenir et à renforcer ces zones, en favorisant les partenariats public-privé et en promouvant un environnement réglementaire stable et attractif pour les investissements.

Cela permettra de consolider les réalisations actuelles et de stimuler davantage le développement économique du Gabon, en créant des opportunités d'emploi, en attirant des investissements nationaux et étrangers, et en favorisant l'émergence d'un écosystème industriel durable et compétitif.

Suivez l'actualité de la FEG sur son site [www.lafeg.ga](http://www.lafeg.ga)



# L'eau, la vie, Andza.

Eau Pure des Hauts Plateaux



# Découvrez la FEG en quelques chiffres

À travers des interventions régulières auprès du gouvernement, des institutions et des partenaires nationaux et internationaux, la FEG travaille jour après jour à l'amélioration du climat des affaires au Gabon pour le secteur privé

13

présidents depuis  
la création

+ de 600

membres

64

années d'existence

+ de 17

secteurs d'activités

## FOCUS SUR... LES MODALITÉS D'ADHÉSION À LA FEG

La Fédération des Entreprises du Gabon regroupe les entreprises, qui ont directement et de façon volontaire, manifesté leur adhésion à cette organisation.

Ainsi que sa dénomination l'indique, la FEG est l'émanation de la volonté affirmée de ses fondateurs, de rassembler et d'unir toutes les entreprises du Gabon, plutôt que les patrons d'entreprises.

Dans les conditions fixées par les statuts, la FEG est ouverte à toute personne physique commerçante ou morale, régulièrement constituée en entreprise de droit privée ou parapublique, ou toute organisation d'entreprises sous forme de groupement d'intérêt économique dûment revêtue de la personnalité juridique, qui exploite sur le territoire national une activité libérale ou commerciale d'une quelconque nature.

### 1. POURQUOI ADHÉRER À LA FEG ?

- Faire partie d'un réseau au service des entreprises et de l'économie nationale
- Bénéficier d'un accompagnement en cas de litige ou différend avec l'Administration ou d'autres acteurs.
- Bénéficier et participer à des actions collectives pour résoudre des difficultés ponctuelles ou structurantes de l'environnement des affaires au Gabon.
- Interagir avec vos pairs, clients, fournisseurs et partenaires pour élargir votre réseau d'affaires et de lobbying.
- Bénéficier de services de pointe (information, formation, accompagnement, arbitrage...) développés depuis 60 ans au profit des entreprises.
- Partager vos idées et accéder à des solutions plus adaptées à vos attentes.
- Unir votre expertise et votre savoir faire afin d'améliorer les conditions d'activité et les performances.
- Contribuer à une meilleure promotion du rôle du secteur privé dans le développement économique local.

### 2. QUI PEUT ADHÉRER À LA FEG ?

Peuvent adhérer à la FEG :

- Toute entreprise (TPE, PME, Start-up, grande ou moyenne entreprise...) du secteur Parapublic ou Privé exerçant une activité économique au Gabon ;
- Tout groupement d'entreprises ou association professionnelle (syndicats, associations...);
- Toute personne physique immatriculée au Registre du Commerce.

### 3. COMMENT ADHÉRER À LA FEG ?

L'adhésion se fait sur demande adressée au Président de la FEG. La demande est complétée par une fiche de renseignement d'adhésion à télécharger notamment sur le site Internet de la FEG [www.lafeg.ga](http://www.lafeg.ga) assortie des pièces justifiant l'existence réelle et conforme de l'entreprise aux lois en vigueur.

Le dossier d'adhésion est ensuite soumis à l'approbation du Conseil d'administration qui se réunit tous les mois. L'adhésion définitive est subordonnée à un courrier de confirmation signé par le Président de la FEG.

### 4. QUEL INTÉRÊT ADHÉRER À LA FEG ?

L'ambition de la FEG, organisation regroupant les entreprises du Gabon, est d'assurer leur performance et de bâtir avec tous ceux qui y croient, une économie forte, pour garantir la souveraineté nationale.

Elle magnifie l'entreprise, le secteur privé dans son ensemble, pour garantir l'investissement, la création de richesse et d'emplois, en un mot, contribuer au développement de l'économie nationale.

Son intérêt est marqué pour les entreprises, quelles que soient leurs tailles et leurs structures, et elle prend l'engagement pour l'ensemble des opérateurs économiques, de suivre pour leur compte, les réformes législatives, réglementaires, institutionnelles et macro-économiques, qui ont un impact sur le climat et l'environnement des affaires dans le pays.

A ce titre, la FEG sera toujours alerte pour prendre en considération les mutations d'un quelconque ordre, enregistrées dans l'économie nationale, sous régionale, africaine et mondiale.

## 5. ADMISSION AU SEIN DE LA FEG

L'adhésion à la FEG est directe et volontaire. Elle est prononcée par le Bureau Exécutif après avis favorable préalable du Comité Conformité des Mandats et validation du Conseil d'Administration.

Toute admission à la FEG implique le respect des Statuts, du Règlement Intérieur, de la Charte d'Éthique et de Déontologie, et de tous autres textes internes à l'organisation.

Devenez ADHÉRENT ! Rejoignez-nous dès maintenant pour faire progresser ensemble la cause et les intérêts de l'entreprise gabonaise. Inscrivez-vous sur [www.lafeg.ga](http://www.lafeg.ga)

L'adhésion à la FEG suppose de :

- Remplir le formulaire d'adhésion requis par le Règlement Intérieur ;
- Adhérer sans réserve aux présents Statuts ainsi qu'au Règlement Intérieur ;
- Adhérer à la Charte d'Éthique et de Déontologie ;
- Souscrire à la Déclaration d'Engagement Solennel de l'ensemble des adhérents ;
- Produire tous les documents requis par le Règlement Intérieur ;
- Payer les cotisations tel que prévu par le Règlement Intérieur.

## BARÈME DES COTISATIONS 2023

Lors de sa réunion du mardi 23 mai 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) a adopté le barème des cotisations pour tenir compte du caractère inclusif de toutes les entreprises, des plus grandes aux très petites.

A cet effet, l'adhésion à la FEG implique le paiement des cotisations, dont la facturation est elle-même soumise à la communication du chiffre d'affaires.

Le nouveau barème prend en compte toutes les entreprises quel que soit leur forme juridique, leur chiffre d'affaires et leur secteur d'activité.

Ce barème est divisé en deux (2) grilles à savoir :

Tableau A : SA et SARL ayant un chiffre d'affaires allant de 0 FCFA à 1000 000 000 000 FCFA étant dans un secteur d'activité à forte potentialité économique.	Tranches	Chiffre d'Affaires	Cotisation
	1	0 FCFA - 1 000 000 000 FCFA	500 000
	2	1 000 000 001 FCFA - 5 000 000 000 FCFA	1 000 000
	3	5 000 000 001 FCFA - 10 000 000 000 FCFA	1 500 000
	4	10 000 000 001 FCFA - 20 000 000 000 FCFA	2 500 000
	5	20 000 000 001 FCFA - 30 000 000 000 FCFA	3 000 000
	7	40 000 000 001 FCFA - 50 000 000 000 FCFA	4 000 000
	8	50 000 000 001 FCFA - 100 000 000 000 FCFA	5 000 000
	9	100 000 000 001 FCFA - 500 000 000 000 FCFA	10 000 000
	10	> 500 000 000 000 FCFA	15 000 000
	10	CA > + 500 milliards FCFA	15.000.000 FCFA

Tableau B : SARL, SUARL, entreprises individuelles, associations et coopératives ayant un chiffre d'affaires allant de 0 FCFA à 500 000 000 FCFA étant dans un secteur d'activités à faible potentialité économique tels que le commerce, la petite distribution et les services.	Tranches	Chiffre d'Affaires	Cotisation
	1	0 < CA < 50 millions FCFA	50.000 FCFA
	2	50 millions FCFA < CA < 100 millions FCFA	1.000.000 FCFA
	3	100 millions FCFA < CA < 250 millions FCFA	1.500.000 FCFA

TPE

# Optez pour les **TPE BGFIBank** pour vos paiements.

VISA

① Accepte toutes  
les cartes VISA



③ Service  
SAV-7J/7



② Paiement  
sans contact



Tél N° court 8888  
(+241) 11 79 61 50  
Email : [eqc@bgfi.com](mailto:eqc@bgfi.com)

[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)



**BGFIBank**

Votre partenaire pour l'avenir



# Adhérer à la FEG EN 3 ETAPES



## 1. Compléter le bulletin d'adhésion

Retirez, complétez et déposez le bulletin d'adhésion à nos bureaux ou inscrivez vous directement sur le site [www.lafeg.ga](http://www.lafeg.ga)



scannez  
le QR Code



## 2. Obtenir son courrier d'adhésion

Le dossier d'adhésion est soumis à l'approbation du Conseil d'administration qui se réunit tous les mois. L'adhésion définitive est subordonnée à un courrier de confirmation signé par le Président de la FEG, ainsi que le montant des frais d'adhésion et de cotisation.



## 3. Payer sa cotisation

Tout adhérent à la FEG est tenu au paiement d'une cotisation. Les cotisations sont payables d'avance, chaque début d'année au 31 mars au plus tard.

**NB :** Le changement de dénomination de la CPG à la FEG, intervenu le 10 octobre 2022, a impliqué un changement de vision. La nouvelle vision implique de travailler avec l'ensemble de l'écosystème économique gabonais. De fait, la précédente grille de cotisations ne cadre plus avec la dynamique actuelle. Par conséquent, un nouveau barème des cotisations a été adopté, il prend en compte toutes les entreprises quel que soit leur forme juridique, leur chiffre d'affaires et leur secteur d'activité.



## ZOOM SUR... RÔLE ET MISSIONS DE LA FEG

La FEG est une association qui fédère les entreprises du Gabon. Elle est apolitique, non confessionnelle et à but non lucratif, avec pour objet principal la défense des intérêts matériels, moraux et professionnels de ses membres.

L'organisation constitue une force solidaire, une force de représentation, de proposition, de négociation et de services.

Elle a la responsabilité de conduire toutes études et actions en faveur de l'intérêt commun des entreprises.



### LA FEG A POUR RÔLE DE :

- Promouvoir et mettre en œuvre une politique de développement de l'entreprise et de l'investissement ;
- Prendre part aux travaux, discussions, projets touchant aux investissements et aux entreprises et notamment, participer aux négociations avec les Pouvoirs Publics et les partenaires sociaux ;
- Assurer l'information et la formation permanente de ses membres sur toutes les questions relatives à la vie des affaires ;
- Veiller à la cohésion et à la bonne entente entre ses membres ainsi qu'au développement de leurs relations ;
- Contribuer à un dialogue social constructif dans les entreprises et les organisations professionnelles ;
- Garantir la prise en compte des intérêts du secteur privé dans les politiques ayant un impact sur l'économie, l'emploi, la formation, la croissance et le social ;
- Garantir l'effectivité du dialogue public-privé ;
- Garantir les intérêts du secteur privé dans la gouvernance des institutions ;
- Contribuer à l'amélioration du climat des affaires au Gabon et plus généralement, mener toute action susceptible d'améliorer la performance et la compétitivité des entreprises du Gabon ;
- Encourager les entreprises à mettre en œuvre une démarche RSE et promouvoir les notions de déontologie et d'éthique dans les affaires ;

- Promouvoir et valoriser la culture du pragmatisme culturel et la performance collective des entreprises, le « savoir agir collectif », ainsi que les bonnes pratiques communes ;
- Encourager les entreprises qui s'orientent vers des activités en rapport avec l'économie circulaire et le développement de concepts éco-durables.

### LA FEG A POUR MISSIONS DE :

- Proposer les évolutions et réformes nécessaires, afin que les entreprises bénéficient d'un environnement législatif et réglementaire compétitif ;
- Inscrire ses actions en faveur du bien commun des entreprises, dans une dynamique de transformation de l'économie vers une économie durable et compétitive et dans le temps ;
- Favoriser la liberté d'entreprendre, les vocations d'entrepreneurs, leur dynamisme, leur réussite et les progrès du management entrepreneurial dans une économie mondialisée ;
- Promouvoir l'esprit d'entreprise et sa diffusion dans toutes les composantes de la société ;
- Contribuer à un dialogue social constructif dans les entreprises et leurs organisations professionnelles, s'inscrivant dans une dynamique de progrès économique et social ;
- Œuvrer à l'adaptation des différents systèmes de protection sociale aux évolutions économiques et démographiques ;
- Créer des partenariats pour favoriser une économie gabonaise compétitive dans un contexte international.

# Parlons de vous

Votre communication, comme votre parfum vous définit...  
choisissez qui vous voulez être.



# Dossier : Le lancinant problème de financement des entreprises africaines

**Hervé NDOUME ESSINGONE,**

Professeur à l'Institut National des Sciences de Gestion, Libreville, Gabon.

[ndoume.herve@yahoo.fr](mailto:ndoume.herve@yahoo.fr)

***Pour financer durablement la croissance et le développement des entreprises africaines, il faut mobiliser des ressources longues, considérées comme étant plus adaptées. Mais, quelles stratégies et mécanismes financiers développer ?***

Répondre à cette question, c'est interroger le système bancaire commercial, les établissements de microfinance, les marchés financiers, de même que l'affectation du profit généré par ces entreprises. Difficile cependant d'évoquer des stratégies, sans au préalable faire un état de lieux sur les difficultés de financement de ces entreprises.

## **De la méfiance des banques à l'égard des entreprises...**

*...Dans leur business model, les banques africaines se caractérisent, dans les pays de l'Afrique Centrale par exemple, par un produit net bancaire tiré essentiellement des commissions et intérêts sur les lignes de crédit et de refinancement en faveur des Etats, des opérations de transferts à l'étranger, et des opérations de change.*

Premièrement, l'accès au crédit demeure limité pour de nombreuses entreprises africaines. Selon une étude portant sur six pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, seuls 20% des entreprises interrogées ont réussi à obtenir un crédit bancaire au cours des cinq dernières années, tandis que 80% ont été confrontées à des refus. Cette situation témoigne d'une forte méfiance des banques à l'égard des demandeurs de financement, créant ainsi un rationnement du crédit.

De plus, les coûts élevés du crédit et sa faible maturité constituent des obstacles supplémentaires. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), les marges d'intérêt des banques commerciales africaines sont en moyenne de 482 points de base, soit supérieures à la moyenne mondiale de 334 points de base. Cette situation rend le crédit plus onéreux pour les entreprises et limite leur capacité à investir et à se développer sur le long terme.

En outre, la structure de propriété des entreprises africaines, historiquement axée sur les matières premières et les importations, contribue à la faible appétence pour la transformation locale et l'indépendance économique. Cela crée un cercle vicieux où les besoins de consommation en biens et services sont satisfaits par des importations plutôt que par des industries locales, réduisant ainsi les opportunités de financement et de développement économique.

Les établissements de microfinance, annoncés comme une alternative au financement bancaire, se caractérisent quant à eux par une faiblesse de leur activité. Dans la sous-région CEMAC, ils ont seulement collecté 9% des dépôts bancaires puis distribué 6% des crédits, dans la période 2016-2018.

Le financement des entreprises africaines reste un problème persistant et lancinant qui entrave leur croissance et leur développement. Les statistiques révèlent une situation préoccupante et mettent en évidence les défis auxquels sont confrontées ces entreprises.



L'inclusion financière y est également très faible, en raison notamment de leur présence plus marquée dans les zones urbaines, où, ils subissent la concurrence des banques commerciales dont ils sont souvent mal préparés, et beaucoup moins dans les zones rurales dans lesquelles ils sont pourtant attendus.

Quant à la contribution des marchés financiers au financement des économies africaines, elle est palpable depuis 20 ans, avec près de 40% de la dette extérieure des pays en 2019 composés d'euros obligations. Mais, cette ouverture a surtout bénéficié aux Etats par rapport aux entreprises. En effet, dans les zones UEMOA et CEMAC par exemple, la dette publique corporate ne dépasse guère 1% du PIB contre près de 20% en Afrique du Sud.

*...Aux difficultés structurelles des établissements de micro finance...et à la faible attractivité des bourses africaines*

Les bourses africaines ont du mal en effet à attirer les entreprises africaines pour leur financement.

Ces difficultés sont attribuables à plusieurs facteurs. Tout d'abord, les entreprises africaines sont souvent réticentes à s'inscrire en bourse en raison des exigences réglementaires complexes, des coûts élevés et de la perception de risques élevés. De plus, les bourses africaines sont confrontées à des problèmes tels que la liquidité limitée, la faible profondeur du marché et la volatilité des prix, ce qui décourage les entreprises de s'y engager.

C'est dire si les entreprises africaines apparaissent assez réticentes à s'introduire en bourse, généralement pour des raisons culturelles, institutionnelles et politiques.

### **De l'impact de la politique des dividendes...**

Les difficultés de financement des entreprises africaines soulèvent également la question de la répartition du profit généré par ces entreprises, à savoir : leur politique des dividendes. Certaines études affichent pour l'Afrique un taux de rendement des investissements de 14% contre 7.1% à l'échelle mondiale. Les entreprises y réalisent donc d'importants bénéfices, sources d'assurance pour soutenir l'émission de titres financiers de long terme. Or, ces bénéfices sont souvent rapatriés pour les filiales de multinationales et peu affectés au renforcement des fonds propres dans les autres entreprises.

### **... À la faible appétence des entreprises africaines pour la transformation locale.**

Enfin, les entreprises africaines en raison de leur faible appétence pour la transformation à destination du marché africain, renforcent la dépendance économique extérieure du continent. Ce faible intérêt s'explique par une structure de propriété dont la trajectoire historique consacre une économie des matières premières et des importations des biens consommés hors du continent.

Il s'explique aussi par l'échec du capitalisme d'Etat et, de l'incapacité des PME locales et du secteur informel à prendre un relais durable pour satisfaire de besoins locaux de consommation de biens et services.

En réalité, ils exploitent des situations de rente pour prélever les ressources financières, détourner des projets publics, agir en « initiés » dans des investissements directs étrangers, pour créer ou détenir des parts significatives d'entreprises sur des marchés captifs.

*... Les entreprises africaines apparaissent assez réticentes à s'introduire en bourse, généralement pour des raisons culturelles, institutionnelles et politiques.*

La conséquence est que cette structure de propriété s'illustre par une faible appétence pour le développement ou la croissance des entreprises, qui justifient la mobilisation de ressources longues. Elle provoque une méfiance des créanciers internationaux, perplexes face au comportement des détenteurs locaux de capitaux peu enthousiastes à les placer dans les entreprises locales.

Considérant que les entreprises africaines ont besoin de ressources longues, pour financer un développement durable rendu indispensable et révélé très fortement par les risques socio-économico-sanitaires provoqués par la crise du covid19, nous voudrions ici faire quelques suggestions

sur les stratégies à adopter pour améliorer leur structure de financement.

### **Stratégies pour une chaîne de financement sûre, rentable et fiable**

**D'abord sur le système bancaire.** On peut avancer que les pays africains tirent des crises économiques et sanitaires, la nécessité de réformer le mandat des banques centrales en faveur d'un financement plus soutenu du développement. Les banques commerciales devraient leur emboîter le pas en développant un business model ambitieux, fondé sur une activité plus soutenue dans la collecte des ressources longues et leur distribution sous forme de crédits à grande maturité.

Pour ce faire, la réglementation bancaire et les politiques publiques doivent pousser au développement de la nouvelle banque africaine de financement et d'investissement. Ainsi, des segments banque de marché, banque de financement et

*... Les entreprises africaines présentent un retard considérable dans la mobilisation des ressources longues car, elles n'ont pas donné l'image d'entreprises ambitieuses, créatives, innovantes, soucieuses de croissance et d'éthique dans les affaires.*

d'investissement dans les banques commerciales, d'une part, la création d'institutions bancaires propres, orientées dans ces segments avec un capital diversifié (Etat, entreprises locales, compagnie d'assurances, investisseurs internationaux) associée à une gouvernance plus efficace, d'autre part, devraient favoriser une mobilisation de ressources longues en faveur des investissements.

L'émergence de structures de garantie des crédits et de prêts hypothécaires est aussi nécessaire pour réduire un coût du risque encore trop élevé pour espérer orienter à la baisse, la structure de taux d'intérêt.

Ensuite, **ce qui concerne les établissements de microfinance**, si la réponse par le subventionnement est discutable quant à son efficacité, l'une des voies d'amélioration durable réside dans l'ancrage vers un business model rural, d'une part, et sur le développement pour leur compte, de meilleurs outils d'étude, de suivi des risques, d'autre part.

Des organismes de garantie et des prêts hypothécaires spécifiques à leurs activités devraient compléter cette architecture.

Le segment de la mésofinance mérite également un intérêt. Celui-ci concerne la tranche des PME/PMI formels et informels, souvent délaissées par les banques commerciales à cause de leur organisation souvent fragile alors qu'elles présentent un potentiel et de réels besoins de financements longs.

**La restructuration du cadre organique des bourses de valeurs**, par un calibrage juridique et fonctionnel plus orienté vers l'attractivité des investisseurs, la liquidité des titres et une plus grande endogénéisation des ressources sont des voies porteuses.

Il convient tout d'abord, de favoriser une épargne longue, placée pour partie dans l'achat de titres émis en bourse. Celle-ci repose notamment sur des incitations fiscales en faveur des produits d'assurance vie, micro-assurances, à une épargne salariale obligatoire pour les entreprises d'une certaine taille, enfin, à l'investissement des caisses de sécurité sociale sur le marché et la promotion de complémentaires retraite, santé et prévoyance. Il s'agit également, d'accorder un rôle aux modèles, c'est-à-dire, mettre en valeur des émetteurs "modèles" et des intermédiaires de référence capables de porter le marché et véhiculer une image positive.

*En 2022, les entreprises ont bénéficié d'un meilleur accès au crédit.*

*Malgré la hausse des taux d'intérêt, le montant des crédits octroyés au secteur privé a augmenté de 13,6% en décembre 2022 (Cf Note de conjoncture économique du Gabon)*

## Le chiffre du mois

Combinés à l'impact de l'invasion russe en Ukraine, les effets prolongés de la pandémie de COVID-19 sur les chaînes d'approvisionnement mondiales ont fait grimper les cours mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie, affectant les Gabonais en particulier les groupes de population les plus vulnérables. Le taux d'inflation au Gabon est estimé avoir atteint 4,3% en 2022, contre 1,1% en 2021. En particulier, la hausse significative du prix des denrées alimentaires a eu un impact significatif sur les conditions de vie des populations.

**Taux d'inflation**  
**4,3%**

Enfin, il paraît nécessaire de réduire les asymétries d'informations, sources de répression, de rationnement et de coûts élevés des financements, par l'introduction de nouveaux « acteurs » chargés, en toute indépendante, de la collecte et de la diffusion permanente des informations sur les émetteurs africains. C'est la valeur ajoutée attendue de l'activité des agences de notation et des institutions de supervision et de régulation de l'activité bancaire et financière.

*... Il paraît nécessaire de réduire les asymétries d'informations, sources de répression, de rationnement et de coûts élevés des financements, par l'introduction de nouveaux « acteurs » chargés, en toute indépendante, de la collecte et de la diffusion permanente des informations sur les émetteurs africains.*

On retiendra enfin, qu'il y a urgence à faire évoluer le capitalisme africain vers de nouvelles régulations, grâce à des instruments réglementaires et financiers, permettant de développer des industries régionales ou sous régionales de biens et services.

BGFICash Management

# Pilotez vos finances en temps réel

E-DOCUMENTS XAF  
BGFISalaire  
DEMANDE DE FINANCEMENT  
BGFIClearing  
BGFIPayment  
FOREX TRADING  
XOF  
TRADE FINANCE  
Statistic Graph  
AML 2020

Tel N°court : 8888  
(+241) 11 79 61 50  
Email : eq@bgfi.com  
www.groupebgfibank.com

BGFIBank  
Votre partenaire pour l'avenir

BGFIBank Gabon SA, avec Conseil d'Administration au capital de F CFA 100 000 000 000 - N° d'identification 0710217 - PCCN Libanise 0010 001040 - N° 771 20204 - Siège Social : 1205 001 de l'Indépendance - BP 20031 Libanise Gabon - N° de 001 00 - Bank - BGFIBank

# Comment GAGNER plus d'argent ?



Appelez le professeur  
ou appelez-nous...  
**+241 074 065 068**



## BRÈVES DU MOIS

### **Le Gabon va émettre un emprunt obligataire de 150 milliards FCFA pour apurer sa dette et financer ses projets**

La Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF) a autorisé, le 9 juin 2023, l'État Gabonais à effectuer une opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne pour un montant de 150 milliards de F CFA à travers l'enregistrement de son document d'information sous la référence « COSUMAF-APE-03/23 ».

L'opération, dénommée « EOG 6,25% Net 2023-2028 » a pour objet l'« apurement des moratoires en portefeuille à la Direction Générale de la Dette (DGD) » et le « financement des projets prioritaires du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) » du Gabon.

Le montant de 150 milliards est émis sous la forme de 15 millions de titres obligataires d'une valeur nominale de 10 000 F CFA, avec un minimum de souscription de 50 titres (500 000 F CFA).

L'emprunt obligataire sera remboursé sur une maturité de 5 ans avec un différé d'un an.

Les investisseurs, personnes physiques et personnes morales en zone CEMAC ou en dehors de la région peuvent souscrire à l'opération du 15 juin au 31 août 2023.



**Les perspectives de croissance du Gabon sont positives**, mais un engagement politique fort sera nécessaire pour permettre à une économie viable d'émerger dans l'ère post-pétrolière. La croissance est projetée à 3,1 pour cent pour l'année 2023. Elle serait tirée par les industries extractives mais aussi par la production agricole, en particulier celle du caoutchouc et du palmier à huile. Les services et travaux publics contribueraient davantage à la croissance, tirés par la hausse des dépenses publiques dans la perspective des prochaines élections présidentielle, législative et locale...



**Le ratio de la dette publique sur le PIB a diminué en 2022** ; cependant, les problèmes de gestion de trésorerie et d'accumulation continue d'arriérés représentent un risque significatif pour la gestion de la dette ainsi que pour les coûts de financement futurs. La dette publique totale est passée de 60,7 pour cent du PIB en 2021 à 52,0 pour cent du PIB en 2022 et devrait se maintenir sur une trajectoire descendante à moyen terme.

**Le Gabon classé 3e pays le plus prospère en Afrique selon le think tank américain Atlantic Council.** Dans son rapport «2023 Freedom and Prosperity Indexes», qui mesure l'évolution de la prospérité et des libertés dans le monde avec pour objectif de démontrer la corrélation entre ces deux indicateurs, le Gabon se positionne comme le 3<sup>e</sup> pays le plus prospère en Afrique avec un score de 64,61 sur 51 États classés, derrière l'Ile Maurice et les Seychelles respectivement premier et deuxième sur le continent.

Dans la zone Cemac, le Gabon en termes de prospérité est suivi par la Guinée équatoriale qui est 14<sup>e</sup> sur le plan africain, le Cameroun (16<sup>e</sup>), le Congo (20<sup>e</sup>) et le Tchad (49<sup>e</sup>). La République centrafricaine n'a pas été classée.



### **Prévisions régionales de la Banque Mondiale**

La croissance devrait s'accélérer en 2023 en Asie de l'Est et dans le Pacifique, ainsi qu'en Europe et en Asie centrale, soutenue par la réouverture de la Chine et les perspectives plus favorables de plusieurs grandes économies. En revanche, la croissance devrait fléchir dans toutes les autres régions, car la faiblesse de la demande extérieure, le resserrement des conditions financières mondiales et l'inflation élevée pèseront sur l'activité.

**Afrique subsaharienne** : La croissance devrait se modérer pour s'établir à 3,2 % en 2023, puis remonter à 3,9 % en 2024. Pour en savoir plus, consulter la [synthèse régionale](#) sur le site [www.lafeg.ga](http://www.lafeg.ga) rubrique « publication ».

### **Une économie mondiale fragilisée dans un contexte de taux d'intérêt élevés**

La croissance mondiale devrait ralentir à 2,1 % en 2023, les risques financiers assombrissant les perspectives.

Selon les dernières perspectives économiques mondiales publiées par la Banque mondiale, la croissance a nettement ralenti et le risque de tensions financières dans les économies de marché émergentes et en développement s'intensifie dans un contexte de taux d'intérêt élevés.

La croissance mondiale devrait marquer le pas en 2023, pour tomber à 2,1 %, contre 3,1 % en 2022.



# POUR LE DÉVELOPPEMENT DU GABON

# INVESTISSONS

## DANS L'APPEL À L'ÉPARGNE PUBLIQUE

**EMETTEUR : ETAT GABONAIS**



Période de souscription  
du 15 juin au 31 août 2023

**6,25%**

Net par an  
sur 5 ans

**10 000  
FCFA**

Minimum de  
50 Obligations

*Maturité (05) cinq ans dont (01) un an de  
différé sur le remboursement du capital*



Montant de l'opération

**150 MILLIARDS FCFA**

*Cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance  
du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le numéro  
**COSUMAF-APE-03/23***



**EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR  
APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE  
L'ETAT DU GABON**

**« EOG 6,25% NET 2023 – 2028 »**

Arrangeur et  
Chef de file



Co-Arrangeurs



Co-Chef de file

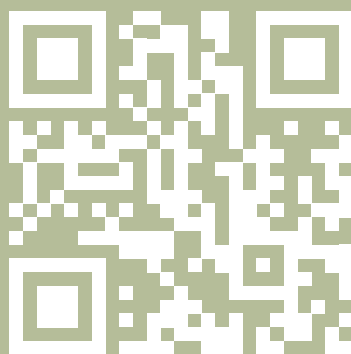


Syndicat de placement



Contact: 3<sup>ème</sup> étage Immeuble ODYSSEE - B.P.2253 - Libreville / GABON - Téléphone: (+241) 011 79 67 10 - Site Web: [www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)

# Rejoignez-nous sur notre site internet



[www.lafeg.ga](http://www.lafeg.ga)

## TEST PRÉVISIONNEL DE CONJONCTURE DE LA CEMAC AU PREMIER TRIMESTRE 2023

Le test prévisionnel de conjoncture est un document trimestriel de nature prospective, basé sur les enquêtes réalisées auprès des chefs d'entreprises, responsables d'administrations et autres acteurs clés des différentes filières et secteurs d'activité de la CEMAC. Il présente les anticipations de ces acteurs sur l'évolution prévisible de l'activité économique sur le prochain trimestre ainsi que les principaux facteurs explicatifs. De ce fait, il fournit des informations précieuses pour ancrer les anticipations des tous les acteurs économiques, chacun dans son domaine d'activité.

Document disponible sur le site [www.lafeg.ga](http://www.lafeg.ga) rubrique « publication ».

## AGENDA

- **25-29 septembre 2023** : Réunion technique sur la numérisation dans le commerce de détail en tant que vecteur de reprise économique et de travail décent à Genève
- **4 octobre** : FIEF (Forum International des Entreprises Francophones) à Dakar  
Inscription à [contact@gpf-int.org](mailto:contact@gpf-int.org)
- **Du 23 au 25 octobre 2023** : Sommet Climate Chance Afrique 2023 à Yaoundé  
[inscriptions@smdc2022.com](mailto:inscriptions@smdc2022.com)



# GNENGUELE INTERVENTION EAU - ELECTRICITE - BÂTIMENT & INDUSTRIEL

**Votre partenaire de confiance pour tous travaux  
bâtiment et industriels**

EAU	ELECTRICITÉ	GENIE CIVIL
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réseaux d'eau potable</li><li>• Perçage en charge hydraulique</li><li>• Travaux de forage d'eau</li><li>• Réparation des fuites</li><li>• Plomberie sanitaire</li><li>• Plomberie industrielle</li><li>• Surpresseurs</li><li>• Assainissement</li><li>• installation Châteaux d'eau</li><li>• Pompes publiques</li><li>• Tous travaux hydrauliques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Electricité industrielle</li><li>• Electricité bâtiments</li><li>• Groupes électrogènes</li><li>• Postes de transformation</li><li>• Haute tension</li><li>• Basse tension</li><li>• Energie solaire</li><li>• Pylônes</li><li>• Tous travaux électriques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Construction de bâtiments</li><li>• Réhabilitation des bâtiments</li><li>• Châteaux d'eau</li><li>• Construction de logements</li><li>• Construction d'hôtels</li><li>• Infrastructures urbaines</li><li>• Bâtiment tout corps d'état</li></ul>

011 74 39 48 / 077 71 88 03 / 066 55 06 09 / [gieebi.gab@gmail.com](mailto:gieebi.gab@gmail.com)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Retrouvez-nous aussi sur [www.lafeg.ga](http://www.lafeg.ga)

Copyright©2023 Fédération des Entreprises du Gabon

**Restons connectés !**

## Notre Métier :

*Financer vos Investissements,  
Faire fructifier vos placements.*

## Notre Savoir-faire :

- \* Levée de fonds sur le marché des capitaux ;
- \* Courtage en Bourse ;
- \* Gestion d'Actifs ;
- \* Conseil en Investissement Financier.

Boulevard de l'Indépendance  
3<sup>ème</sup> étage Immeuble ODYSSEE  
B.P. 2253 - Libreville / GABON  
Téléphone : (+241) 011 79 67 10  
Site Web : [www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)

  
BGFI Bourse



# Ça vient de chez nous!



AG Partners  
Gabon  
Produit  
naturel

**Palma**  
HUILE DE PALME ROUGE

**PUR  
SAVON**

**Cuisin'Or**  
SANS CHOLÉSTÉROL